

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Jeudi 30 Mai 2024

Le trente mai deux mil vingt-quatre à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Romain dûment convoqué se sont réunis salle de la mairie en session ordinaire, sous la présidence du maire Jacky BEAU.

**Date de la convocation :** 16/05/2024

**Nombre de conseillers en fonction :** 10

**Membres présents :** 6

**Étaient présents :** Mesdames HOMER Anne, BENETAUD Fabienne, RIPALTY Françoise, ROUHAULT Marion, Messieurs BEAU Jacky, BORIACHON Thierry, CHOCARNE Alain.

**Absents excusés :** BELIN Nicolas, BOUE Alexandre.

**Absente non excusée :** ROVERY Christelle.

*Secrétaire de séance Marion ROUHAULT*

### **Approbation du Procès-Verbal des délibérations de la séance du 25 avril 2024**

Après avoir procédé à l'appel nominatif des conseillers et vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le maire invite les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 25 avril 2024 à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal des délibérations en séance.

A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 25 avril 2024 dernier :

- Adoptent la rédaction des délibérations prises lors de ladite séance.

### **1 – Élections Européennes : bureau de vote**

Mise en place du bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 9 juin 2024.

Président : Jacky BEAU

Secrétaire : Marion ROUHAULT

Assesseurs : Thierry BORIACHON – Alain CHOCARNE

Ouverture du bureau de vote : 8h00 à 18h00

### **2 – Démission de Mme Sandrine FERGEAU, adjoint technique**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la réception de la lettre de démission de Madame Sandrine FERGEAU, adjoint technique, le 3 mai 2024.

Monsieur le Maire accepte sa décision.

Une publication de vacance de poste avec appel à candidature va être faite sur le site emploi territorial, pour remplacer Sandrine sur ce poste d'agent technique de propreté des espaces publics.

### **3 – Demande de subvention exceptionnelle du comité des fêtes de Saint-Romain**

*Délibération n°2024-18*

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réception d'une lettre de demande de subvention exceptionnelle de la part du Comité des Fêtes de Saint Romain.

Une demande de subvention pour leur manifestation prévue le 3 août 2024, afin de pouvoir organiser un feu d'artifice.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 500 € au Comité des fêtes de Saint Romain, pour l'organisation de leur manifestation prévue le 3 août 2024.

### **4 – Droit de préemption sur la parcelle G 797**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner, relatif au droit de préemption urbain, concernant la parcelle section G n° 797, appartenant à Mr GROLLIER Francis. Ce bien est proposé à la vente pour la somme de 1000 €.

Monsieur GROLLIER étant redevable de plusieurs mois de loyer, monsieur le maire s'est renseigné auprès de Maître TINEL, avocat à la cour, représentant la commune dans l'affaire entre la commune de

Saint Romain et Mr GROLLIER. Il est possible d'envisager la saisie du montant de la vente, le coût de la procédure de saisie avec l'huissier est de 500 €.

Vu le coût de la procédure face au montant à saisir, le conseil municipal ne souhaite pas engager la procédure de saisie.

## **5 – Travaux de ravalement de façade mairie**

Monsieur le Maire fait part aux membres présents de la réception de devis de l'entreprise ZEARO de Saint-Benoit (86), pour les travaux de ravalement de façade de la mairie.

Un premier devis pour la reprise des soubassements s'élève à 6 829.63 € HT

Le second devis pour le ravalement complet de la façade s'élève à 44 711.74 € HT

Le conseil municipal attend la réception d'autres devis.

## **6 – Décision modificative de crédit**

Suite à l'adoption de la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024, en matière de fongibilité des crédits l'organe délibérant a délégué à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision modificative de crédit qu'il a effectué pour que le crédit soit suffisant au chapitre 16, pour la mise en paiement de l'échéance du prêt auprès du crédit agricole.

Ainsi la modification :

Investissement Dépenses :

165 (16) Dépôt et cautionnements reçus : 145.00 €

203 (20) Frais d'études : -145.00 €

## **Questions diverses :**

- Devis portail pour accès salle annexe : lecture du devis de l'entreprise Leonard de Coulombiers (86) : - Portail 2 vantaux entre cours d'école et cours salle annexe : 2 848.00 € HT  
- Portail coulissant accès cours salle annexe : 3 590.00 € HT
- Anniversaire de notre centenaire : Mme DEMAILLE aura ses 100 ans le 9 juin 2024. Une fleur lui sera offerte pour marquer cet évènement, la presse sera invitée.
- Location logement n°6 impasse mairie : Mme CONDAC Amandine a postulé pour louer ce logement. Le conseil municipal est favorable à cette location.
- DETR : Monsieur le maire informe le conseil de la réception du courrier du Préfet donnant une subvention – DETR 2024 pour les travaux de réaménagement des vestiaires du foot avec la création d'un vestiaire arbitre. Subvention accordée de 6 300 €.

Signature du secrétaire de séance  
Marion ROUHAULT

Signature du Maire  
Jacky BEAU